

Bastien Cazals  
35, route de Lodève  
34080 Montpellier

Montpellier, le 19/12/08

Monsieur le Recteur de l'Académie de Montpellier,

Informé ce jeudi soir 18 décembre par Patrick Toledano, secrétaire académique du SNUipp FSU, de la teneur de votre discussion lors de l'audience que vous avez accordée ce jour à la FSU, je souhaite m'adresser directement à vous, pour vous préciser le sens de ma démarche, et celui du geste symbolique fort qu'a été mon entrée en désobéissance, annoncée par lettre ouverte au Président de la République.

Ce moyen d'action inédit, cet engagement personnel, n'avaient d'autre but que de donner plus de retentissement au mouvement collectif de contestation des contre réformes conduites actuellement par notre Ministre de l'Education Nationale, dont j'estime, avec des centaines de milliers de mes collègues, et désormais avec une majorité des parents de nos élèves, qu'elles concourent à une transformation en profondeur du service public de l'éducation nationale, ayant pour conséquence d'accroître les inégalités scolaires et sociales.

En quelques semaines, ce mouvement de rejet de la politique éducative de notre Ministre, a pris une ampleur inattendue, se développe toujours et perdurera de toute évidence avec vigueur, au-delà des vacances scolaires.

Mon entrée publique en désobéissance, le large écho qu'elle a rencontré, la solidarité de mes collègues, le soutien des parents de mes élèves, auront, je l'espère, contribué pour partie à l'affirmation de cette école en résistance qui veut préserver toutes les missions et valeurs du service public d'éducation, accroître son efficacité, améliorer les chances de réussite de tous nos élèves.

Elle m'a également valu une réaction extrêmement vive et forte de mon administration, qui s'est traduite par des sanctions pécuniaires lourdes parce que répétées, et dernièrement, une procédure disciplinaire ouverte très officiellement à mon encontre.

Je ne crains pas ces menaces, fort de la solidarité active de mes collègues, financière et morale, qui entrent massivement en désobéissance et parce que je me sens soutenu par un puissant mouvement d'opinion, qui légitime mes prises de position. Mais ces sanctions sont injustes, parce que disproportionnées, et qu'elles ont valeur d'exemple dans l'esprit de piètres stratèges qui espèrent à tort endiguer la vague montante de ce mouvement pour la défense de l'Ecole de la République et de ses valeurs. C'est tout le contraire qui est en train de se produire à l'heure présente.

Devant cette situation, vous avez exprimé votre inquiétude de l'absence de dialogue, votre crainte de voir ce conflit empirer ou dégénérer. Une décision de l'Inspecteur d'Académie de l'Hérault permettrait sans aucun doute de retrouver un peu d'apaisement, comme cela lui a été transmis, sans effet, par l'Intersyndicale des personnels, et comme vous en avez été vous même informé : la levée de l'intégralité des sanctions qui ont été prononcées et me frappent sous la forme de retenues sur salaire ainsi que l'abandon de la procédure disciplinaire qui vient d'être ouverte. C'est tout le sens de ce recours hiérarchique dont la forme est, j'en conviens, particulière.

A ces conditions, je m'engage fermement auprès de vous à assurer la totalité de mes obligations de service, et notamment à accueillir des élèves sur le temps dévolu à l'aide personnalisée, dès la rentrée de janvier.

Ceci ne signifie en rien un renoncement à mes convictions, à mes engagements, l'abandon de mon action contre les réformes de l'école actuelles, mais bien au contraire, la poursuite de cette action, sous d'autres formes, dans le contexte nouveau d'une mobilisation élargie que ma « désobéissance », comme celle de mes collègues auront modestement contribuer à développer.

Soyez assuré monsieur le Recteur de mon attachement sincère au service public laïque de l'éducation nationale.